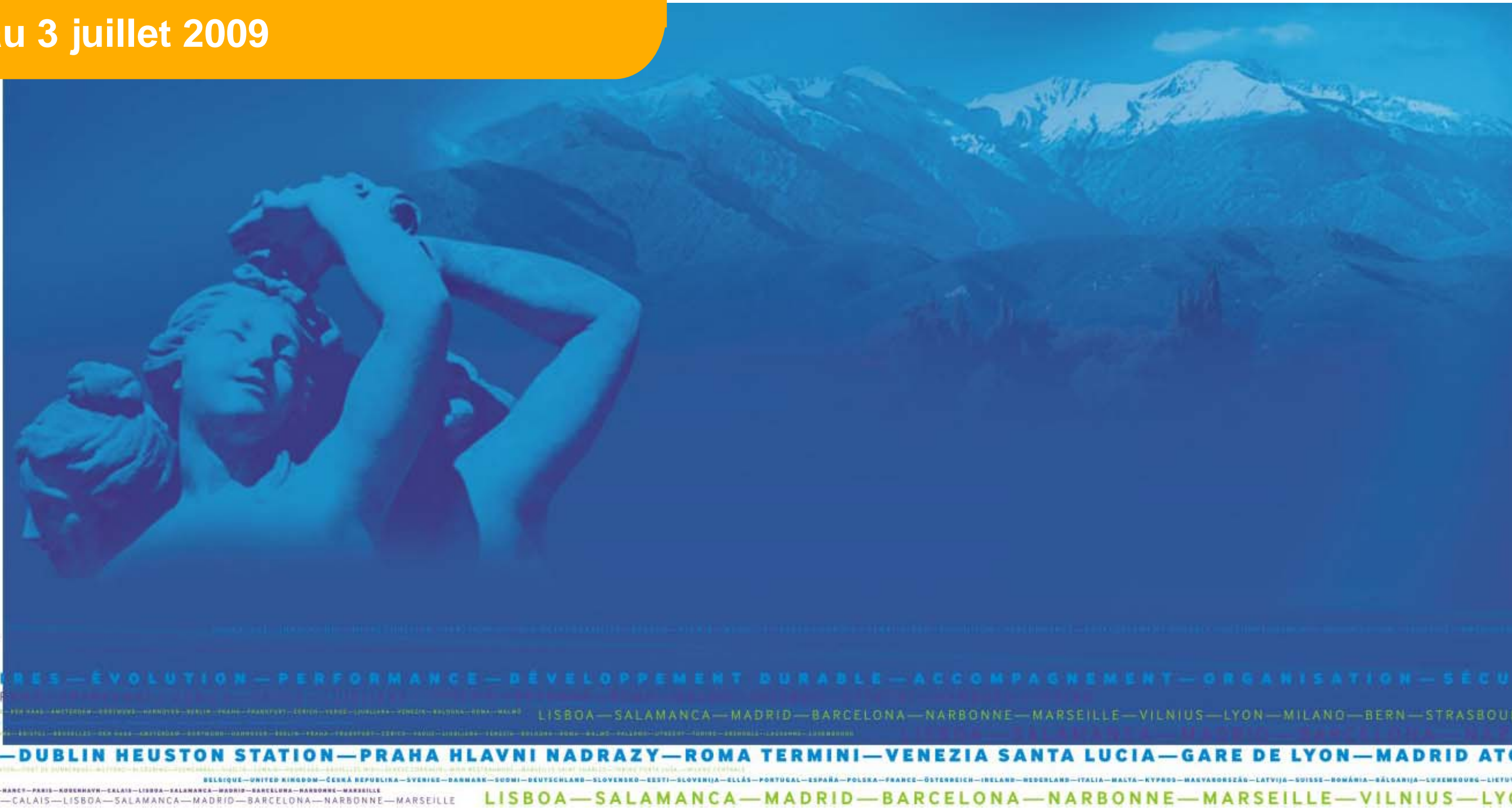


# DEBAT PUBLIC

du 3 mars au 3 juillet 2009



## Etude complémentaire n°10

Analyse paysagère des couloirs de passage étudiés



# Préambule

La caractérisation des paysages du présent dossier se fonde sur l'atlas paysager de la région Languedoc-Roussillon de la Direction régionale de l'environnement (DIREN)\* et sur une reconnaissance de terrain effectuée en fin d'automne 2008.

Les unités paysagères déterminées dans l'atlas de la DIREN ont été disposées en fond de carte de l'aire d'étude de la ligne nouvelle de manière à identifier celles qui sont concernées par les différents couloirs de passage issus des pré-études.

La reconnaissance de terrain a permis quant à elle de synthétiser les descriptions très détaillées de l'atlas paysager de la DIREN de façon à mettre en évidence les éléments majeurs des unités paysagères abordées.

Le présent document comporte trois parties :

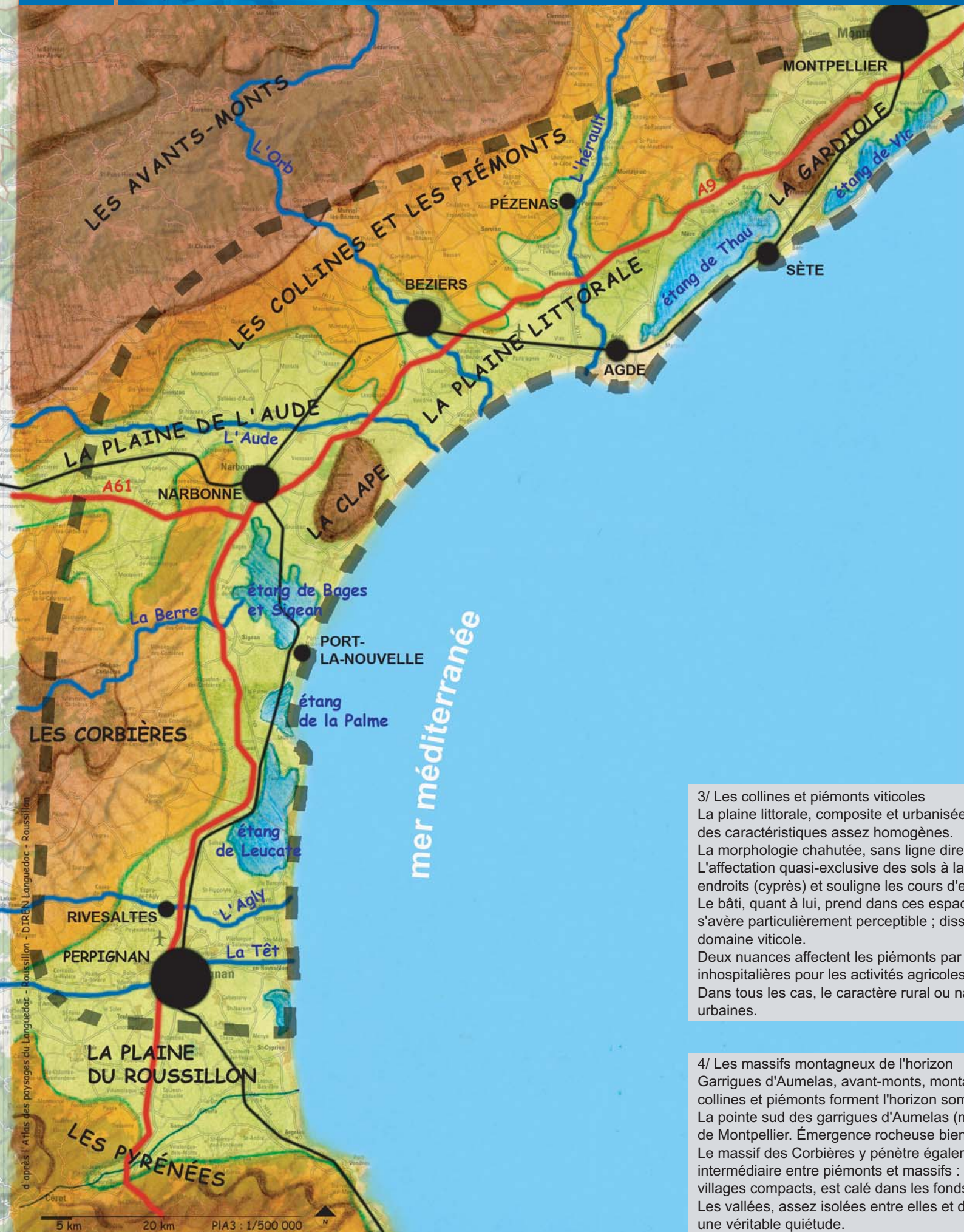
- une présentation générale des paysages de l'aire d'étude déterminés par la géographie ; elle permet en un regard de comprendre l'organisation globale du paysage ;
- une description des unités paysagères de l'atlas de la DIREN concernées par les couloirs de passage, larges de cinq kilomètres, description qui en analyse les grandes composantes (morphologie, occupation du sol, bâti et aménagements) et leurs combinaisons et qui en recense les points singuliers ou remarquables ;
- un reportage photographique qui complète les vues illustrant les descriptions paysagères de l'aire d'étude et des couloirs ; il comporte notamment des montages panoramiques qui donnent une vision d'ensemble des paysages dans les différents espaces de l'aire d'étude.

Seuls les couloirs C et E présentés ci-après sont proposés par Réseau Ferré de France au débat public qui se déroulera en 2009. Il convient de noter que le couloir E englobe le projet TGV® de 1995, qualifié de projet d'intérêt général (PIG).

\* ce document est consultable à l'adresse suivante : <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/paysage.asp>



# LES PAYSAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE



## Les paysages abordés par l'aire d'étude

L'aire d'étude de la ligne nouvelle ente Montpellier et Perpignan épouse l'amphithéâtre naturel qui, à partir du trait de côte, s'étage jusqu'aux reliefs qui forment l'horizon de la grande frange maritime languedocienne et roussillonnaise.

Cet amphithéâtre s'organise en quatre gradins - la bordure d'étangs, la plaine littorale, les collines et piémonts, les massifs montagneux- qui possèdent leurs caractéristiques propres.

Deux fleuves côtiers apportent une singularité à l'organisation générale " longitudinale " de l'amphithéâtre : l'Hérault qui ouvre une pénétrante vers le nord, l'Aude qui trace une voie vers l'ouest.

Pour autant, ces deux pénétrantes transversales n'apportent pas d'originalité autre que celle de supporter des grands axes de communication, situés généralement dans la plaine littorale.

### 1/ la bordure d'étang, particularité languedocienne

La côte du Languedoc est constituée d'une succession d'étangs, vastes plans d'eau séparés de la mer par un fin cordon de terre, les lidos. Certains d'entre eux sont pêchés ou accueillent des élevages d'huîtres et de moules (bassin de Thau en particulier). Mais ce qui les caractérise aujourd'hui, c'est le développement du tourisme balnéaire qui a motivé, généralement sur les lidos, l'aménagement de stations de tourisme, constructions datées devenues une composante majeure du littoral auquel elles confèrent un caractère artificiel.

Quelques massifs remarquables, qui apparaissent détachés comme une avant-garde des reliefs lointains, jalonnent les vues depuis l'arrière-pays et constituent autant de césures dans cette bordure d'étangs : les montagnes de la Gardiole et de la Clape qui ont conservé leur caractère naturel, le mont Saint-Clair et le mont Saint-Loup, à un degré moindre.

### 2/ La plaine littorale, support de l'urbanisation

La plaine littorale, calée à l'arrière de la bordure d'étangs et de ses montagnes côtières, est continue entre Montpellier et Perpignan. Souvent étroite, elle se dilate régulièrement et accueille alors les grandes villes de l'aire d'étude : Béziers et Narbonne au centre, Montpellier et Perpignan aux extrémités.

Sa continuité formelle et sa morphologie plane et régulière lui ont historiquement dévolu la fonction de couloir de communication, lien en bordure de Méditerranée entre la péninsule ibérique, la vallée du Rhône, la Provence et l'Italie.

Associée à la présence des grandes villes et à la fonction circulatoire, la pression urbaine est une constante dans la plaine littorale, dynamique première de son évolution : la composante bâtie est de plus en plus présente et ses formes les moins maîtrisées, notamment en périphérie des agglomérations, génèrent une myriade d'espaces interstitiels délaissés qui affectent le territoire d'un aspect incertain. Il en résulte un paysage complexe où s'entremêlent bâti récent, agriculture et viticulture résiduelle et formes végétales pionnières et spontanées.

### 3/ Les collines et piémonts viticoles

La plaine littorale, composite et urbanisée, est dominée, légèrement, par des ensembles de collines, de terrasses et de piémonts qui présentent des caractéristiques assez homogènes.

La morphologie chahutée, sans ligne directrice, amène un découpage visuel du territoire et un renouvellement permanent des paysages perçus. L'affectation quasi-exclusive des sols à la viticulture qualifie le paysage et le colore tandis que la végétation naturelle, rare, le singularise par endroits (cypres) et souligne les cours d'eau qui deviennent des éléments de lecture et de compréhension des paysages.

Le bâti, quant à lui, prend dans ces espaces une double forme : bourgs importants, il est implanté sur les hauteurs, domine les vignobles et s'avère particulièrement perceptible ; disséminé en " corps de fermes " puissants, incrustés dans leurs écrans arborés, il siège au cœur du domaine viticole.

Deux nuances affectent les piémonts par rapport aux collines : la garrigue peut y couvrir de vastes étendues rocheuse ou pentues, inhospitalières pour les activités agricoles ; en corollaire de cela, la composante bâtie peut être quasiment absente de ces espaces.

Dans tous les cas, le caractère rural ou naturel est très prégnant dans cet étage de l'amphithéâtre resté à l'écart des grandes dynamiques urbaines.

### 4/ Les massifs montagneux de l'horizon

Garrigues d'Aumelas, avant-monts, montagne Noire, immenses Corbières, lointain Canigou, les massifs montagneux sur lesquels s'adosent collines et piémonts forment l'horizon sombre et boisé de la plaine languedocienne.

La pointe sud des garrigues d'Aumelas (montagne de la Mourre, puech de Madame) s'avance cependant dans l'aire d'étude à l'ouest immédiat de Montpellier. Émergence rocheuse bien dessinée en bordure de la plaine, ce paysage simple et uniforme de garrigue n'accueille pas d'habitat. Le massif des Corbières y pénètre également entre Narbonne et Perpignan. Cette avancée maritime des Corbières propose une configuration intermédiaire entre piémonts et massifs : les fonds de vallées, terrasses et coteaux sont consacrés à la vigne, l'habitat, rare et groupé en villages compacts, est calé dans les fonds, les hauts versants et sommets sont couverts de garrigues ou de pinèdes.

Les vallées, assez isolées entre elles et de la plaine littorale, sont caractérisées par un double aspect rural et naturel, les plus reculées inspirant une véritable quiétude.



le château de Lavagnac



L'abbaye de Fontfroide



La vaste étendue de l'étang de Bages



Narbonne et la plaine de l'Aude

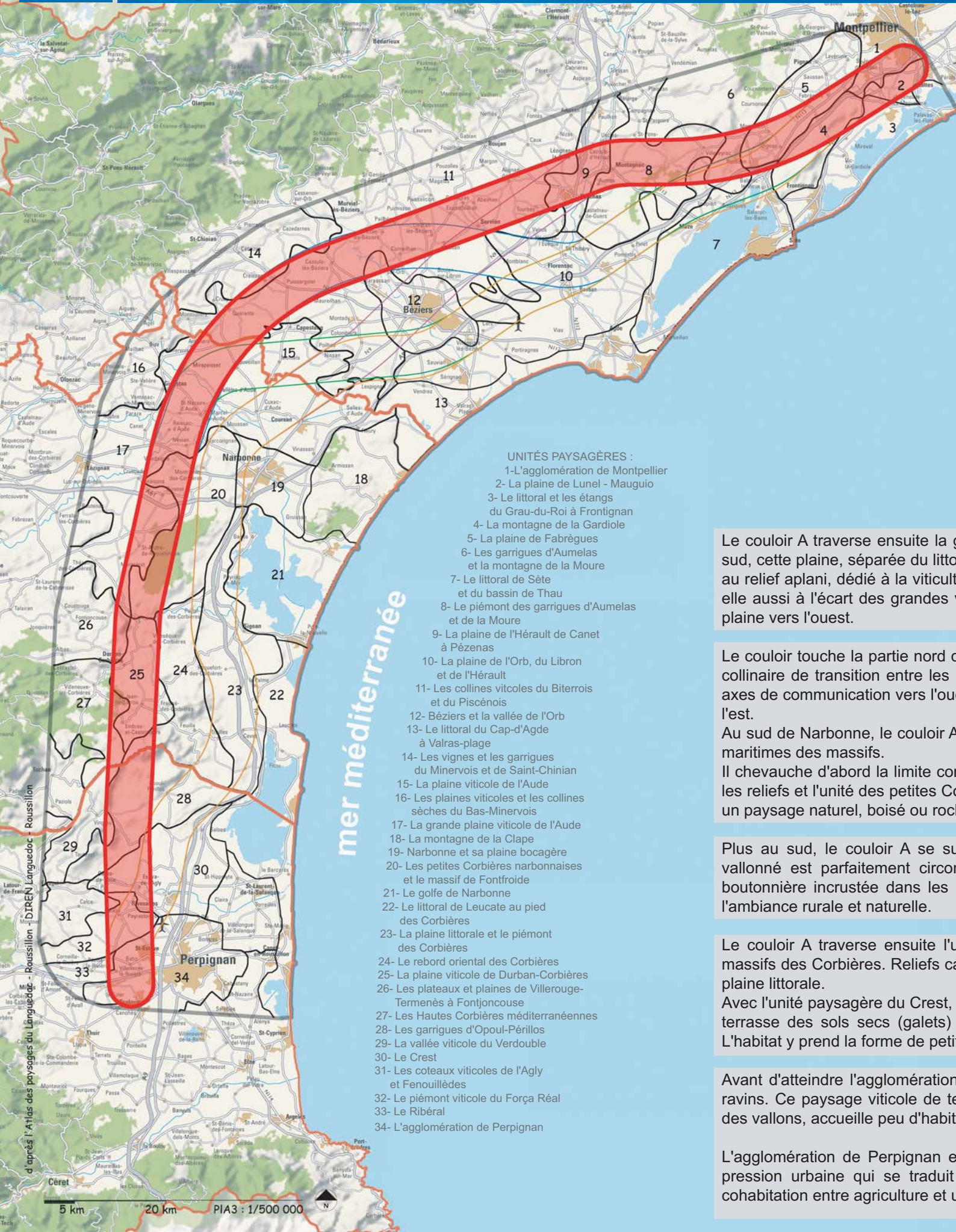


Les collines viticoles



Le massif des corbières en arrière-plan





- UNITÉS PAYSAGÈRES :
- 1- L'agglomération de Montpellier
  - 2- La plaine de Lunel - Mauguio
  - 3- Le littoral et les étangs du Grau-du-Roi à Frontignan
  - 4- La montagne de la Gardiole
  - 5- La plaine de Fabrègues
  - 6- Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure
  - 7- Le littoral de Sète et du bassin de Thau
  - 8- Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure
  - 9- La plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas
  - 10- La plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault
  - 11- Les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois
  - 12- Béziers et la vallée de l'Orb
  - 13- Le littoral du Cap-d'Agde à Valras-plage
  - 14- Les vignes et les garrigues du Minervo et de Saint-Chinian
  - 15- La plaine viticole de l'Aude
  - 16- Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervo
  - 17- La grande plaine viticole de l'Aude
  - 18- La montagne de la Clape
  - 19- Narbonne et sa plaine bocagère
  - 20- Les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide
  - 21- Le golfe de Narbonne
  - 22- Le littoral de Leucate au pied des Corbières
  - 23- La plaine littorale et le piémont des Corbières
  - 24- Le rebord oriental des Corbières
  - 25- La plaine viticole de Durban-Corbières
  - 26- Les plateaux et plaines de Villerouge-Termenès à Fontjoncouse
  - 27- Les Hautes Corbières méditerranéennes
  - 28- Les garrigues d'Opoul-Périllos
  - 29- La vallée viticole du Verdoubert
  - 30- Le Crest
  - 31- Les coteaux viticoles de l'Agly et Fenouillèdes
  - 32- Le piémont viticole du Força Réal
  - 33- Le Ribéral
  - 34- L'agglomération de Perpignan

### Les paysages abordés par le couloir A

À son extrémité ouest, de part et d'autre de l'autoroute A9, le couloir A se partage entre l'unité de l'agglomération de Montpellier et celle de la plaine de Lunel - Mauguio qui trouve ici son expansion la plus occidentale. Les deux unités paysagères se caractérisent par une même puissance de la pression urbaine qui supprime et efface les autres composantes paysagères.

Le couloir A s'écarte franchement de la plaine littorale pour traverser successivement :

- le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure qui propose un paysage riche et complexe résultant de l'imbrication de puechs et de petites plaines et qui s'appuie sur les contreforts des garrigues et domine la plaine viticole de l'Hérault. L'habitat y est représenté par quelques villages et des " corps de fermes " installés au cœur de leur domaine viticole.

- la plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas qui forme un couloir étroit orienté nord-sud et qui détermine la limite entre les garrigues à l'est et les collines viticoles à l'ouest. Ce sillon accueille des bourgs importants et les axes de communication vers le nord (voie ferrée, A75).

- les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois, vaste étendue de collines qui est largement occupée par la vigne. Ses villages dominent leurs terroirs et un habitat viticole isolé nombreux y est disséminé. Ces paysages aux caractéristiques rurales affirmées s'adossent aux avant-monts qui forment au nord l'horizon constant de ces espaces ouverts. Ces collines échappent aux grandes voies de communication tracées dans les plaines littorales.

Ce couloir reste éloigné de Béziers et de son urbanisation.

Le couloir A traverse ensuite la grande plaine viticole de l'Aude. Bordée par la Montagne noire au nord et les Corbières au sud, cette plaine, séparée du littoral par la montagne de la Clape, s'enfonce dans les terres le long de la rivière. Vaste espace au relief aplani, dédié à la viticulture, la plaine de l'Aude est ponctuée de gros bourgs tournés vers Narbonne. Elle est restée elle aussi à l'écart des grandes voies de communication, à l'exception de l'axe vers Toulouse qui profite de l'avancée de la plaine vers l'ouest.

Le couloir touche la partie nord de l'unité paysagère des petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide, paysage collinaire de transition entre les plaines littorales à l'est et le massif des Corbières à l'ouest. Cette partie nord accueille les axes de communication vers l'ouest et connaît une pression urbaine notable. Il laisse enfin Narbonne et sa plaine bocagère à l'est.

Au sud de Narbonne, le couloir A descend de manière rectiligne en restant à l'écart des étangs, plaines littorales et piémonts maritimes des massifs.

Il chevauche d'abord la limite contournée entre l'unité de la grande plaine viticole de l'Aude, ramification ici vers le sud entre les reliefs et l'unité des petites Corbières et le massif de Fontfroide. Ce dernier, qui constitue la partie sud de cette unité, offre un paysage naturel, boisé ou rocheux, n'accueillant pas d'habitat mais qui partout domine les plaines.

Plus au sud, le couloir A se superpose pratiquement à la plaine viticole de Durban-Corbières. Ce paysage doucement vallonné est parfaitement circonscrit par les Corbières maritimes à l'est, par les Hautes-Corbières à l'ouest, sorte de boutonnière incrustée dans les massifs. L'habitat y est surtout groupé en petits villages. L'échelle en est assez petite et l'ambiance rurale et naturelle.

Le couloir A traverse ensuite l'unité paysagère des garrigues d'Opoul-Périllos. Les garrigues forment une continuité des massifs des Corbières. Reliefs calcaires et arides, ces paysages accueillent peu d'habitat, celui-ci se tenant à proximité de la plaine littorale.

Avec l'unité paysagère du Crest, le couloir A sort des reliefs pour descendre progressivement dans la plaine. Le Crest est une terrasse des sols secs (galets) dédiée à la viticulture. Elle se caractérise par sa planéité et par son ouverture visuelle. L'habitat y prend la forme de petites villes soumises à une forte pression urbaine.

Avant d'atteindre l'agglomération de Perpignan, le couloir A recoupe le piémont viticole du Força Réal, plateau entaillé de ravins. Ce paysage viticole de terrasses ouvertes au-dessus de la plaine du Roussillon, finement ourlées par la végétation des vallons, accueille peu d'habitat et reste à l'écart de la pression urbaine.

L'agglomération de Perpignan enfin occupe le cœur de la plaine du Roussillon. Sa situation privilégiée motive une forte pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain : aux franges de la ville, le paysage se caractérise par une cohabitation entre agriculture et urbanisations nouvelles.



Le paysage de l'unité 6 : les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure



Le paysage de l'unité 8 : le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure



Le paysage de l'unité 9 : la plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas



Le paysage de l'unité 11 : les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois



Le paysage de l'unité 20 : les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide



Le paysage de l'unité 25 : la plaine viticole de Durban-Corbières





## UNITÉS PAYSAGÈRES :

- 1- L'agglomération de Montpellier
- 2- La plaine de Lunel - Mauguio
- 3- Le littoral et les étangs du Grau-du-Roi à Frontignan
- 4- La montagne de la Gardiole
- 5- La plaine de Fabrègues
- 6- Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure
- 7- Le littoral de Sète et du bassin de Thau
- 8- Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure
- 9- La plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas
- 10- La plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault
- 11- Les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois
- 12- Béziers et la vallée de l'Orb
- 13- Le littoral du Cap-d'Agde à Valras-Plage
- 14- Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian
- 15- La plaine viticole de l'Aude
- 16- Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois
- 17- La grande plaine viticole de l'Aude
- 18- La montagne de la Clape
- 19- Narbonne et sa plaine bocagère
- 20- Les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide
- 21- Le golfe de Narbonne
- 22- Le littoral de Leucate au pied des Corbières
- 23- La plaine littorale et le piémont des Corbières
- 24- Le rebord oriental des Corbières
- 25- La plaine viticole de Durban-Corbières
- 26- Les plateaux et plaines de Villeneuve-Termenès à Fontjoncouse
- 27- Les Hautes Corbières méditerranéennes
- 28- Les garrigues d'Opoul-Périllos
- 29- La vallée viticole du Verdoube
- 30- Le Crest
- 31- Les coteaux viticoles de l'Agly et Fenouillèdes
- 32- Le piémont viticole du Força Réal
- 33- Le Ribéral
- 34- L'agglomération de Perpignan

## Les paysages abordés par le couloir B

À son extrémité ouest, de part et d'autre de l'autoroute A9, le couloir B se partage entre l'unité de l'**agglomération de Montpellier** et celle de la **plaine de Lunel - Mauguio** qui trouve ici son expansion la plus occidentale. Les deux unités paysagères se caractérisent par une même puissance de la pression urbaine qui supprime les autres composantes paysagères.

Après avoir à peine écorné l'unité paysagère du **littoral des étangs** (réserve naturelle de l'étang de l'Estagnol), le couloir B se répartit également entre la montagne de la Gardiole et la plaine de Fabrègues. Ici, les deux paysages sont nettement différents. La **montagne de la Gardiole**, avancée ultime des garrigues vers la mer, se singularise par son caractère naturel alors que la **plaine de Fabrègues** est un couloir entre la Gardiole et les garrigues d'Aumelas où se côtoient de multiples affectations et qui accueille depuis longtemps tous les axes de communication.

Toujours axé sur l'A9, le couloir B aborde l'unité du **littoral de Sète et du bassin de Thau**, en bordure terrestre de ce dernier. L'horizon de cette petite mer intérieure est borné par deux reliefs remarquables, le mont Saint-Clair et le mont Saint-Loup. Cette frange terrestre offre un cadre propice pour de nombreux usages qui marquent chacun à sa manière le paysage.

Le couloir B touche aussi la pointe de l'unité des **garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure** (versant sud du puech de Madame), extrémité occidentale des garrigues languedociennes caractérisées par un aspect naturel prégnant puis l'unité du **piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure** qui se différencie de la précédente par une échelle plus petite résultant d'une imbrication de puechs et de petites plaines, paysage ponctué par des petits villages et de l'habitat viticole disséminé.

Au-delà du bassin de Thau, le couloir B traverse la partie nord de l'unité paysagère de la **plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault**, vaste espace plan, sans accident topographique. Ce paysage se caractérise par un habitat regroupé en gros bourgs soumis à la dynamique urbaine qui génère dans leurs environs de nombreux espaces interstitiels dégradés.

Le couloir B contourne Béziers par le nord pour aborder la vaste étendue des **collines viticoles du Biterrois et du Piscénois** jusqu'à la plaine de l'Aude. Cette unité s'identifie comme un paysage rural au relief omniprésent de collines, couvertes de vignes, ponctuées de nombreux villages occupant les hauteurs de leurs terroirs et mouchetées d'un important habitat viticole isolé.

Le couloir B traverse ensuite la **grande plaine viticole de l'Aude**. Bordée par la Montagne noire au nord et les Corbières au sud, cette plaine, séparée du littoral par la montagne de la Clape, s'enfonce dans les terres le long de la rivière. Vaste espace au relief aplani, dédié à la viticulture, la plaine de l'Aude est ponctuée de gros bourgs tournés vers Narbonne. Elle est restée elle aussi à l'écart des grandes voies de communication, à l'exception de l'axe vers Toulouse qui profite de l'avancée de la plaine vers l'ouest.

Le couloir B touche la partie nord de l'unité paysagère des **petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide**, paysage collinaire de transition entre les plaines littorales à l'est et le massif des Corbières à l'ouest. Cette partie nord accueille les axes de communication vers l'ouest et connaît une pression urbaine forte. Il laisse enfin **Narbonne et sa plaine bocagère** à l'est.

Au sud de Narbonne, le couloir B descend de manière rectiligne en restant à l'écart des étangs, plaines littorales et piémonts maritimes des massifs. Il chevauche d'abord la limite contournée entre l'unité de la grande plaine viticole de l'Aude, qui s'enfonce ici vers le sud entre les reliefs et l'unité des petites Corbières et le massif de Fontfroide. Ce dernier, qui constitue la partie sud de cette unité, offre un paysage naturel, boisé ou rocheux, n'accueillant pas d'habitat mais qui partout domine les plaines.

Plus au sud, le couloir B se superpose pratiquement à la **plaine viticole de Durban-Corbières**. Ce paysage doucement vallonné est parfaitement circonscrit par les Corbières maritimes à l'est, par les Hautes-Corbières à l'ouest, sorte de boutonnière incrustée dans les massifs. L'habitat y est surtout groupé en petits villages. L'échelle en est assez petite et l'ambiance rurale et naturelle.

Le couloir B traverse ensuite l'unité paysagère des **garrigues d'Opoul-Périllos**. Les garrigues forment une continuité des massifs des Corbières. Reliefs calcaires et arides, ces paysages accueillent peu d'habitat, celui-ci se tenant à proximité de la plaine littorale.

Avec l'unité paysagère du **Crest**, le couloir B sort des reliefs pour descendre progressivement dans la plaine. Le Crest est une terrasse de sols secs (galets) dédiée à la viticulture. Elle se caractérise par sa planéité et par son ouverture visuelle. L'habitat y prend la forme de petites villes soumises à une forte pression urbaine.

Avant d'atteindre l'agglomération de Perpignan, le couloir B recoupe le **piémont viticole du Força Réal**, plateau entaillé de ravins. Ce paysage viticole de terrasses ouvertes au-dessus de la plaine du Roussillon, finement ourlées par la végétation des vallons, accueille peu d'habitat et reste à l'écart de la pression urbaine.

L'**agglomération de Perpignan** enfin occupe le cœur de la plaine du Roussillon. Sa situation privilégiée motive une forte pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain : aux franges de la ville, le paysage se caractérise par une cohabitation entre agriculture et urbanisations nouvelles.



Le paysage de l'unité 4 : la montagne de la Gardiole



Le paysage de l'unité 10 : la plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault



Le paysage de l'unité 11 : les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois



Le paysage de l'unité 20 : les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide

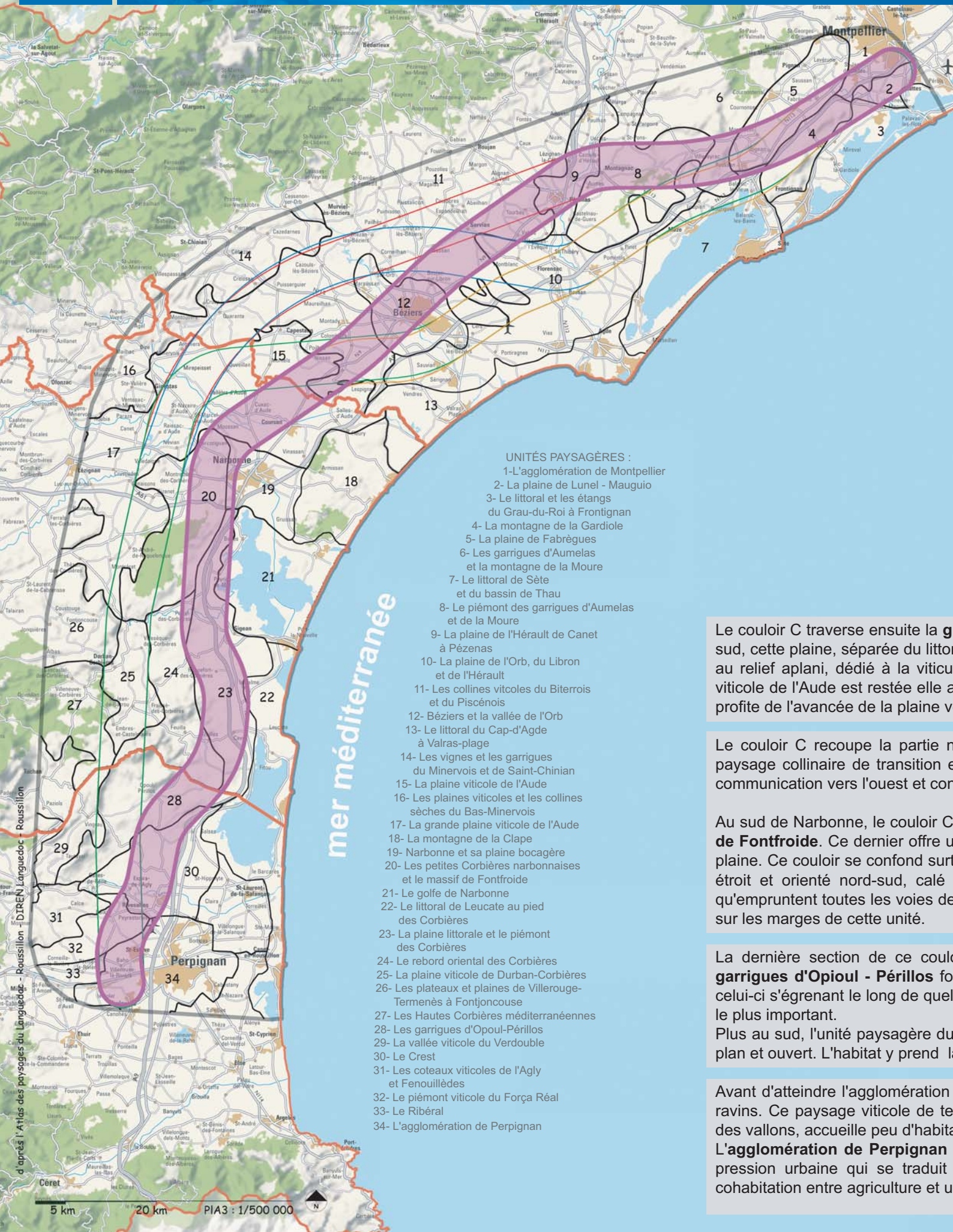


Le paysage de l'unité 25 : la plaine viticole de Durban-Corbières



Le paysage de l'unité 32 : le piémont viticole de Força Réal





### Les paysages abordés par le couloir C

À son extrémité ouest, de part et d'autre de l'autoroute A9, le couloir C se partage entre l'unité de l'**agglomération de Montpellier** et celle de la **plaine de Lunel - Mauguio** qui trouve ici son expansion la plus occidentale. Les deux unités paysagères se caractérisent par une même puissance de la pression urbaine qui supplante les autres composantes paysagères.

Le couloir C s'écarte franchement de la plaine littorale pour traverser le **piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure** qui propose un paysage riche et complexe résultant de l'imbrication de puechs et de petites plaines et qui s'appuie sur les contreforts des garrigues et domine la plaine viticole de l'Hérault. L'habitat y est représenté par quelques villages et des " corps de fermes " installés au cœur de leur domaine viticole.

Il franchit à la suite la **plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas** qui forme un couloir étroit orienté nord-sud et qui détermine la limite entre les garrigues à l'est et les collines viticoles à l'ouest. Ce sillon accueille des bourgs importants et les axes de communication vers le nord (voie ferrée, A75).

Le couloir C oblique vers le sud-ouest dans les **collines viticoles du Biterrois et du Piscénois**, vaste étendue au relief animé, largement occupée par la vigne. Les villages, influencés par l'agglomération de Béziers toute proche, dominent leurs terroirs et un habitat viticole isolé nombreux y est disséminé. Ces paysages ouverts présentent des caractéristiques rurales affirmées. Ici, les collines viticoles encadrent l'unité **Béziers et la vallée de l'Orb** franchie au nord-ouest de la ville. La dynamique résidentielle s'y fait sentir : elle enfle les urbanisations et génère dans le paysage des espaces incertains souvent dégradés. Béziers, convergence d'un réseau viaire rayonnant, domine sa plaine et attire les regards.

Le couloir C traverse ensuite la **grande plaine viticole de l'Aude**. Bordée par la Montagne noire au nord et les Corbières au sud, cette plaine, séparée du littoral par la montagne de la Clape, s'enfonce dans les terres le long de la rivière. Vaste espace au relief aplani, dédié à la viticulture, la plaine de l'Aude est ponctuée de gros bourgs tournés vers Narbonne. La plaine viticole de l'Aude est restée elle aussi à l'écart des grandes voies de communication, à l'exception de l'axe vers Toulouse qui profite de l'avancée de la plaine vers l'ouest.

Le couloir C recoupe la partie nord de l'unité paysagère des petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide, paysage collinaire de transition entre la plaine littorale et le massif des Corbières. Cette partie nord accueille les axes de communication vers l'ouest et connaît une pression urbaine forte. Il laisse enfin Narbonne et sa plaine bocagère à l'est.

Au sud de Narbonne, le couloir C retrouve l'A9. Il touche d'abord la partie sud de l'unité **des petites Corbières et du massif de Fontfroide**. Ce dernier offre un paysage naturel, boisé ou rocheux, n'accueillant pas d'habitat mais qui partout domine la plaine. Ce couloir se confond surtout avec l'unité paysagère de la **plaine littorale et le piémont des Corbières**. Ce paysage étroit et orienté nord-sud, calé entre le piémont des Corbières et les étangs, est une plaine viticole et une gouttière qu'empruntent toutes les voies de communications. L'habitat, peu puissant et groupé en villages principalement, se cantonne sur les marges de cette unité.

La dernière section de ce couloir C longe l'A9 à l'ouest et traverse quatre unités paysagères. L'unité paysagère des **garrigues d'Opoul - Périllos** forme une continuité des Corbières. Ces reliefs calcaires et arides accueillent peu d'habitat, celui-ci s'égrenant le long de quelques vallons et Opoul-Périllos sur le bord de sa petite plaine viticole en étant le groupement le plus important.

Plus au sud, l'unité paysagère du **Crest**, terrasse aux sols secs de galets affectée à la viticulture, s'illustre par son caractère plan et ouvert. L'habitat y prend la forme de petites villes soumises à une forte pression urbaine.

Avant d'atteindre l'agglomération de Perpignan, le couloir C aborde le **piémont viticole du Força Réal**, plateau entaillé de ravins. Ce paysage viticole de terrasses ouvertes au-dessus de la plaine du Roussillon, finement ourlées par la végétation des vallons, accueille peu d'habitat et reste à l'écart de la pression urbaine.

L'**agglomération de Perpignan** enfin occupe le cœur de la plaine du Roussillon. Sa situation privilégiée motive une forte pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain : aux franges de la ville, le paysage se caractérise par une cohabitation entre agriculture et urbanisations nouvelles.



Le paysage de l'unité 5 : la plaine de Fabrègues



Le paysage de l'unité 4 : la montagne de la Gardiole



Le paysage de l'unité 6 : les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure



Le paysage de l'unité 8 : le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure



Le paysage de l'unité 11 : les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois



Le paysage de l'unité 23 : la plaine littorale et le piémont des Corbières





### Les paysages abordés par le couloir D

À son extrémité ouest, de part et d'autre de l'autoroute A9, le couloir D se partage entre l'unité de l'**agglomération de Montpellier** et celle de la plaine de **Lunel - Mauguio** qui trouve ici son expansion la plus occidentale. Les deux unités paysagères se caractérisent par une même puissance de la pression urbaine qui supprime les autres composantes paysagères.

Après avoir à peine écorné l'unité paysagère du littoral des étangs (réserve naturelle de l'étang de l'Estagnol), le couloir D se répartit également entre la montagne de la Gardiole et la plaine de Fabrègues. La **montagne de la Gardiole**, avancée ultime des garrigues vers la mer se singularise par son caractère naturel alors que la **plaine de Fabrègues** est un couloir entre Gardiole et garrigues d'Aumelas où se côtoient de multiples affectations et qui accueille depuis longtemps tous les axes de communication.

Toujours axé sur l'A9, le couloir D aborde l'unité du **littoral de Sète et du bassin de Thau**, en bordure terrestre de ce dernier. L'horizon de cette petite mer intérieure est borné par deux reliefs remarquables, le mont Saint-Clair et le mont Saint-Loup. Cette frange terrestre offre un cadre propice pour de nombreuses activités qui marquent chacune à sa manière le paysage. Le couloir D touche aussi la pointe de l'unité des **garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure** (versant sud du puech de Madame), extrémité occidentale des garrigues languedociennes caractérisées par un aspect naturel prégnant puis l'unité du **piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure** qui se différencie de la précédente par une échelle plus petite résultant d'une imbrication de puechs et de petites plaines, paysage ponctué de petits villages et d'habitat viticole dispersé.

Entre le bassin de Thau et Béziers, le couloir D traverse l'unité paysagère la **plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault**, vaste espace plan, sans accident topographique. Ce paysage se caractérise par un habitat regroupé en gros bourgs soumis à la dynamique urbaine qui génère dans leurs environs de nombreux espaces interstitiels dégradés. Cette unité est parcourue par l'A9 qui passe en bordure sud de l'unité Béziers et la vallée de l'Orb, ensemble urbain qui domine les étendues viticoles et qui focalise les regards depuis la plaine.

De Béziers à Narbonne, le couloir D abandonne l'A9. Il traverse d'abord la pointe sud de la vaste unité paysagère des **collines viticoles du Biterrois et du Piscénois**, son nom illustrant bien ses composantes majeures : un relief omniprésent de collines, sans orientation particulière, une occupation du sol dominée par la viticulture. L'habitat est regroupé en gros bourgs inféodés à Béziers, ville centre des collines viticoles comme en témoigne le réseau viatique qui de partout y converge. Contrairement à ce qu'on observe dans sa plus grande part, le secteur abordé par le couloir D ne présente que peu d'habitat isolé disséminé.

Le couloir D traverse ensuite la **grande plaine viticole de l'Aude**. Bordée par la Montagne noire au nord et les Corbières au sud, cette plaine, séparée du littoral par la montagne de la Clape, s'enfonce dans les terres le long de la rivière. Vaste espace au relief aplani, dédié à la viticulture, la plaine de l'Aude est ponctuée de gros bourgs tournés vers Narbonne. La plaine viticole de l'Aude est restée elle aussi à l'écart des grandes voies de communication, à l'exception de l'axe vers Toulouse qui profite de l'avancée de la plaine vers l'ouest.

Le couloir D touche la partie nord de l'unité paysagère des **petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide**, paysage collinaire de transition entre les plaines littorales à l'est et le massif des Corbières à l'ouest. Cette partie nord accueille les axes de communication vers l'ouest et connaît une forte pression urbaine. Il laisse enfin **Narbonne et sa plaine bocagère** à l'est.

Au sud de Narbonne, le couloir D descend de manière rectiligne en restant à l'écart des étangs, plaines littorales et piémonts maritimes des massifs. Il chevauche d'abord la limite contournée entre l'unité de la grande plaine viticole de l'Aude, ramification ici vers le sud entre les reliefs et l'unité des petites Corbières et le massif de Fontfroide. Ce dernier, qui constitue la partie sud de cette unité, offre un paysage naturel, boisé ou rocheux, n'accueillant pas d'habitat mais qui partout domine les plaines.

Plus au sud, le couloir D se superpose pratiquement à la **plaine viticole de Durban-Corbières**. Ce paysage doucement vallonné est parfaitement circonscrit par les Corbières maritimes à l'est, par les Hautes-Corbières à l'ouest, sorte de boutonnière incrustée dans les massifs. L'habitat y est surtout groupé en petits villages. L'échelle en est assez petite et l'ambiance rurale et naturelle.

Le couloir D traverse ensuite l'unité paysagère des **garrigues d'Opoul-Périllos**. Les garrigues forment une continuité des massifs des Corbières. Reliefs calcaires et arides, ces paysages accueillent peu d'habitat, celui-ci se tenant à proximité de la plaine littorale. Avec l'unité paysagère du **Crest**, le couloir D sort des reliefs pour descendre progressivement dans la plaine. Le Crest est une terrasse de sols secs (galets) dédiée à la viticulture. Elle se caractérise par sa planéité et par son ouverture visuelle. L'habitat y prend la forme de petites villes, soumises à une forte pression urbaine.

Avant d'atteindre l'agglomération de Perpignan, le couloir D recoupe le **piémont viticole du Força Réal**, plateau entaillé de ravins. Ce paysage viticole de terrasses ouvertes au-dessus de la plaine du Roussillon, finement ourlées par la végétation des vallons, accueille peu d'habitat et reste à l'écart de la pression urbaine.

L'**agglomération de Perpignan** enfin occupe le cœur de la plaine du Roussillon. Sa situation privilégiée motive une forte pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain : aux franges de la ville, le paysage se caractérise par une cohabitation entre agriculture et urbanisations nouvelles.



Le paysage de l'unité 10 : la plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault



Le paysage de l'unité 11 : les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois



Le paysage de l'unité 20 : les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide



Le paysage de l'unité 25 : la plaine viticole de Durban-Corbières



Le paysage de l'unité 32 : le piémont viticole de Força Réal





## UNITÉS PAYSAGÈRES :

- 1- L'agglomération de Montpellier
- 2- La plaine de Lunel - Mauguio
- 3- Le littoral et les étangs du Grau-du-Roi à Frontignan
- 4- La montagne de la Gardiole
- 5- La plaine de Fabrègues
- 6- Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure
- 7- Le littoral de Sète et du bassin de Thau
- 8- Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure
- 9- La plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas
- 10- La plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault
- 11- Les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois
- 12- Béziers et la vallée de l'Orb
- 13- Le littoral du Cap-d'Agde à Valras-Plage
- 14- Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian
- 15- La plaine viticole de l'Aude
- 16- Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois
- 17- La grande plaine viticole de l'Aude
- 18- La montagne de la Clape
- 19- Narbonne et sa plaine bocagère
- 20- Les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide
- 21- Le golfe de Narbonne
- 22- Le littoral de Leucate au pied des Corbières
- 23- La plaine littorale et le piémont des Corbières
- 24- Le rebord oriental des Corbières
- 25- La plaine viticole de Durban-Corbières
- 26- Les plateaux et plaines de Villeroque-Termenès à Fontjoncouse
- 27- Les Hautes Corbières méditerranéennes
- 28- Les garrigues d'Opoul-Périllos
- 29- La vallée viticole du Verdoubert
- 30- Le Crest
- 31- Les coteaux viticoles de l'Agly et Fenouillèdes
- 32- Le piémont viticole du Força Réal
- 33- Le Ribéral
- 34- L'agglomération de Perpignan

## Les paysages abordés par le couloir E

À son extrémité ouest, de part et d'autre de l'autoroute A9, le couloir E se partage entre l'unité de l'**agglomération de Montpellier** et celle de la plaine de **Lunel - Mauguio** qui trouve ici son expansion la plus occidentale. Les deux unités paysagères se caractérisent par une même puissance de la pression urbaine qui supprime les autres composantes paysagères.

Après avoir à peine écorné l'unité paysagère du **littoral des étangs** (réserve naturelle de l'étang de l'Estagnol), le couloir E se répartit également entre la montagne de la Gardiole et la plaine de Fabrègues. La **montagne de la Gardiole**, avancée ultime des garrigues vers la mer se singularise par son caractère naturel alors que la **plaine de Fabrègues** est un couloir entre Gardiole et garrigues d'Aumelas où se côtoient de multiples usages et qui accueille depuis longtemps tous les axes de communication.

Toujours axé sur l'A9, le couloir E aborde l'unité du **littoral de Sète et du bassin de Thau**, en bordure terrestre de ce dernier. L'horizon de cette petite mer intérieure est borné par deux reliefs remarquables, le mont Saint-Clair et le mont Saint-Loup. Cette frange terrestre offre un cadre propice pour de nombreuses activités qui marquent chacune à sa manière le paysage. Un schéma de mise en valeur de la mer y organise le partage des usages dans l'espace et dans le temps.

Le couloir E touche aussi la pointe de l'unité des **garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure** (versant sud du puech de Madame), extrémité occidentale des garrigues languedociennes caractérisées par un aspect naturel prégnant puis l'unité du **piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure** qui se différencie de la précédente par une échelle plus petite résultant d'une imbrication de puechs et de petites plaines, paysage ponctué de petits villages et d'habitat viticole dispersé.

Entre le bassin de Thau et Béziers, le couloir E traverse l'unité paysagère la **plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault**, vaste espace plan, sans accident topographique. Ce paysage se caractérise par un habitat regroupé en gros bourgs soumis à la dynamique urbaine qui génère dans leurs environs de nombreux espaces interstitiels dégradés. Cette unité est parcourue par l'A9 qui passe en bordure sud de l'unité **Béziers et la vallée de l'Orb**, ensemble urbain qui domine les étendues viticoles et qui focalise les regards depuis la plaine.

De Béziers à Narbonne, le couloir E abandonne l'A9. Il traverse d'abord la pointe sud de la très vaste unité paysagère des **collines viticoles du Biterrois et du Piscénois**, son nom illustrant ses composantes majeures : un relief omniprésent de collines, sans orientation particulière, une occupation du sol dominée par la viticulture. L'habitat est regroupé en gros bourgs inféodés à Béziers, ville centre des collines viticoles comme en témoigne le réseau viare qui de partout y converge. Contrairement à ce qu'on observe dans sa plus grande part, la partie abordée par le couloir E ne présente que peu d'habitat isolé disséminé.

Le couloir E traverse ensuite la **grande plaine viticole de l'Aude**. Bordée par la Montagne noire au nord et les Corbières au sud, cette plaine, séparée du littoral par la montagne de la Clape, s'enfonce dans les terres le long de la rivière. Vaste espace au relief aplani, dédié à la viticulture, la plaine de l'Aude est ponctuée de gros bourgs tournés vers Narbonne. La plaine viticole de l'Aude est restée elle aussi à l'écart des grandes voies de communication, à l'exception de l'axe vers Toulouse qui profite de l'avancée de la plaine vers l'ouest.

Le couloir E recoupe la partie nord de l'unité paysagère **des petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide**, paysage collinaire de transition entre la plaine littorale et le massif des Corbières. Cette partie nord accueille les axes de communication vers l'ouest et connaît une pression urbaine forte. Il laisse enfin Narbonne et sa plaine bocagère à l'est.

Au sud de Narbonne, le couloir E retrouve l'A9. Il touche d'abord la partie sud de l'unité des petites Corbières et du massif de Fontfroide. Ce dernier offre un paysage naturel, boisé ou rocheux, n'accueillant pas d'habitat mais qui partout domine la plaine. Ce couloir se confond surtout avec l'unité paysagère de la **plaine littorale et le piémont des Corbières**. Ce paysage étroit et orienté nord-sud, calé entre le piémont des Corbières et les étangs, est une plaine viticole et une gouttière qu'empruntent toutes les voies de communications. L'habitat, peu puissant et groupé en villages principalement, se cantonne sur les marges de cette unité.

La dernière section de ce couloir E longe l'A9 à l'ouest et traverse quatre unités paysagères. L'unité paysagère des **garrigues d'Opoul-Périllos** forme une continuité des Corbières. Ces reliefs calcaires et arides accueillent peu d'habitat, celui-ci s'égrenant le long de quelques vallons et Opoul-Périllos sur le bord de sa petite plaine viticole en étant le groupement le plus important.

Plus au sud, l'unité paysagère du **Crest**, terrasse aux sols secs de galets affectée à la viticulture, s'illustre par son caractère plan et ouvert. L'habitat y prend la forme de petites villes soumises à une forte pression urbaine. Avant d'atteindre l'agglomération de Perpignan, le couloir E aborde le **piémont viticole du Força Réal**, plateau entaillé de ravins. Ce paysage viticole de terrasses ouvertes au-dessus de la plaine du Roussillon, finement ourlées par la végétation des vallons, accueille peu d'habitat et reste à l'écart de la pression urbaine.

L'**agglomération de Perpignan** enfin occupe le cœur de la plaine du Roussillon. Sa situation privilégiée motive une forte pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain : aux franges de la ville, le paysage se caractérise par une cohabitation entre agriculture et urbanisations nouvelles.



Le paysage de l'unité 5 : la plaine de Fabrègues



Le paysage de l'unité 4 : la montagne de la Gardiole



Le paysage de l'unité 10 : la plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault



Le paysage de l'unité 20 : les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide



Le paysage de l'unité 23 : la plaine littorale et le piémont des Corbières



Le paysage de l'unité 32 : le piémont viticole de Força Réal



# Montages panoramiques

## DÉNOMINATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES :

- 1- L'agglomération de Montpellier
- 2- La plaine de Lunel - Mauguio
- 3- Le littoral et les étangs du Grau-du-Roi à Frontignan
- 4- La montagne de la Gardiole
- 5- La plaine de Fabrègues
- 6- Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure
- 7- Le littoral de Sète et du bassin de Thau
- 8- Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure
- 9- La plaine de l'Hérault de Canet à Pézenas
- 10- La plaine de l'Orb, du Libron et de l'Hérault
- 11- Les collines viticoles du Biterrois et du Piscénois
- 12- Béziers et la vallée de l'Orb
- 13- Le littoral du Cap-d'Agde à Valras-plage
- 14- Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian
- 15- La plaine viticole de l'Aude
- 16- Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois
- 17- La grande plaine viticole de l'Aude
- 18- La montagne de la Clape
- 19- Narbonne et sa plaine bocagère
- 20- Les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide
- 21- Le golfe de Narbonne
- 22- Le littoral de Leucate au pied des Corbières
- 23- La plaine littorale et le piémont des Corbières
- 24- Le rebord oriental des Corbières
- 25- La plaine viticole de Durban-Corbières
- 26- Les plateaux et plaines de Villerouge-Termenès à Fontjoncouse
- 27- Les Hautes Corbières méditerranéennes
- 28- Les garrigues d'Opoul-Périllos
- 29- La vallée viticole du Verdoube
- 30- Le Crest
- 31- Les coteaux viticoles de l'Agly et Fenouillèdes
- 32- Le piémont viticole du Força Réal
- 33- Le Ribéral
- 34- L'agglomération de Perpignan





Le vieux Mujolan au-dessus la plaine de Fabrègues (unité 5)



Montagne de la Gardiole (unité 4) et domaine de Mujolan dans la plaine de Fabrègues (unité 5)



RD 119E2 Ponsat au pied du Puech de Madame (unité 6)



Le piémont des garrigues d'Aumelas (unité 8) avec le Mont Saint-Clair à l'horizon (unité 7) depuis l'abbaye de Valmagne



Épingle de la RD2 Piémont des garrigues d'Aumelas (unité 8), Mont Saint-Clair et bassin de Thau à l'horizon (unité 7)



L'abbaye de Valmagne (unité 8)





L'abbaye de Valmagne (unité 8)



RD913. La plaine de l'Hérault en rive droite depuis le pont de Montagnac (unité 9)



RD913. Pont de Montagnac, rive gauche de l'Hérault (unité 9)



RD913. Pont de Montagnac sur l'Hérault (unité 9)



RD33 entre Alignan-du-vent et Abeilhan. Abeilhan domine son vignoble. (unité 11)



RD33. Un mas dans le vignoble d'Abeilhan (unité 11)



RD28. Plaine viticole en rive gauche de l'Hérault entre Caillan et Bessan (unité 11)





RD28. La plaine de l'Hérault et du Libron à la sortie ouest de Bessan (unité 10)



RD15. Château de Ribaut au nord de Béziers (limite unités 11 et 12)



Les abords de la RD33E au sud de Puimisson (unité 11)



La montagne de la Clape (unité 18)



La plaine bocagère et les petites Corbières depuis la montagne de la Clape (unité 19)



La vaste étendue de l'étang de Bages depuis la montagne de la Clape (unité 21)



Narbonne et la plaine de l'Aude depuis la montagne de la Clape (unité 19)





L'abbaye de Fontfroide (unité 20)



Le vallon sec à l'ouest du col du puëch Barbu dans l'unité des plateaux et plaine de Villerouge - Termenès à Fontjoncouse (unité 26)



La pointe sud de la plaine viticole de l'Aude depuis la Cadorque, ermitage Saint-Victor (unité 17, 20 et 26)



RD50 au sud du col de Mandourelle. Vignoble au pied de la Rogue de Mate (unité 24)



Le massif de Fontfroide et la vallée de la Berre depuis la Cadorque, ermitage Saint-Victor (unité 20 et 24)



Villesèque-des-Corbières (unité 24)





RD105. Fraissé-des-Corbières vers le col de Péreille (unité 25)



RD205 à l'aval du col de Souil. vignoble incrusté dans le plateaux rocheux, rebord oriental des Corbières (unité 24)



RD205 au dessus de la plaine littorale et du piémont des Corbières ; Montpézat et Roquefort-des-Corbières (unité 23)



RD205 dans la plaine littorale ; Roquefort-des-Corbières (unité 23)



RD205 au dessus de la plaine littorale et du piémont des Corbières ; l'étang de Bages et de Sigean (unité 21 et 24)



RD18. Baixas au dessus de la plaine du Roussillon (unité 31)